

# Séminaire de Droit du travail

## La rémunération dans tous ses états



**HEG Arc, Neuchâtel**

**Mardi 21 janvier 2020 - 08h30 à 17h00**

Co-organisateurs:



Fédération des  
Entreprises  
Romandes

Neuchâtel

## Public cible

Responsables RH, directeurs généraux et directrices générales d'entreprises, managers et cadres, syndicat d'employeur-e-s comme d'employé-e-s, juristes, avocat-e-s.

## Concept

La Haute école de gestion Arc, l'Association HR Neuchâtel, la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie et la Fédération des entreprises romandes Neuchâtel s'associent chaque année pour organiser une manifestation en commun. Cette fois-ci, elles vous invitent à participer à un séminaire d'une journée qui alternera entre conférences plénières et ateliers de discussion.

## Thème

La rémunération des employé-e-s est une vaste thématique qui peut s'avérer complexe dans certaines situations. La gestion des salaires en cas d'absence d'une collaboratrice ou d'un collaborateur, que ce soit pour un rendez-vous chez le médecin ou en cas d'incapacité de travail, le versement d'une gratification ou encore la soumission de certains éléments du salaire aux charges sociales sont des sujets qui soulèvent de nombreuses questions. Si la loi pose certains principes en la matière, les obligations de l'employeur peuvent également découler de la jurisprudence qui évolue régulièrement. Après les manifestations du 14 juin 2019 qui ont mis en évidence que l'égalité salariale n'est toujours pas atteinte, la législation est en phase d'être renforcée en la matière.

Lors de ce séminaire, différentes problématiques relatives à la rémunération seront examinées sous l'angle légal et jurisprudentiel.

Des ateliers donneront aux participant-e-s la possibilité d'approfondir certains thèmes et permettront d'interagir avec les intervenant-e-s, toutes et tous spécialistes dans leur domaine.

Enfin, cette journée sera clôturée par une table ronde lors de laquelle les oratrices et orateurs partageront leurs expériences de l'obtention d'un label certifiant pour que leur entreprise respecte l'égalité salariale.

## Programme

08h30	Accueil
08h45	Mot de bienvenue
09h00-09h30	Le triangle intrapreneurial ou comment mettre en puissance les individus, les équipes et l'entreprise <i>Charlotte d'Aulnois</i>
09h30-10h00	Différents aspects de la rémunération des absences <i>Aurélien Witzig</i>
10h00-10h30	Rémunérations variables, bonus et gratifications <i>José Zilla</i>
10h30-11h00	Pause
11h00-11h30	Rémunération en cas d'incapacité de travail : Rappel des principes et questions choisies <i>Roxane Zappella</i>
11h30-12h30	Ateliers session n° 1
12h30-13h45	Repas
13h45-14h15	Actualités en droit public du travail <i>Deborah Balicki</i>
14h15-15h15	Ateliers session n° 2
15h15-15h45	Pause
15h45-16h15	Les nouvelles obligations imposées à l'employeur par la révision de la LEg <i>Christine Sattiva Spring</i>
16h15-17h00	Table ronde : expériences labels égalité salariale
17h00	Clôture du séminaire

## Ateliers à choix (chaque atelier aura lieu lors des deux sessions) :

- Atelier n° 1 : Politique salariale
- Atelier n° 2 : Salaire et assurances sociales
- Atelier n° 3 : Token incentive plans (Plans de participation par jetons numériques) - aspects juridiques et fiscaux
- Atelier n° 4 : Certificat de salaire, règlements de frais et rémunérations en nature

## Intervenant-e-s

### Conférences plénières

- Charlotte d'Aulnois, Coach, Conférencière GenerativeHumanae, Lausanne
- Deborah Balicki, Juriste, Cheffe suppléante du secteur Protection des travailleurs au Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), Berne
- José Zilla, Avocat spécialiste FSA en droit du travail, Neuchâtel
- Roxane Zappella, Juriste, titulaire du brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales, Directrice de la FER Neuchâtel
- Aurélien Witzig, Docteur en droit, Avocat, Chargé d'enseignement aux Universités de Neuchâtel et Genève
- Christine Sattiva Spring, Avocate spécialiste FSA en droit du travail et Chargée de cours à l'Université de Lausanne

### Ateliers

- Marc Pieren, Founding Partner Comp-On, HR Solutions, Zürich
- Régine de Bosset, Avocate, CNCI, Neuchâtel
- Sacha Lehmann, Expert-comptable diplômé, Fiduciaire Y. Lanoir & Cie SA, Neuchâtel
- Thierry Obrist, Dr en droit, LL.M., Avocat et Professeur à l'Université de Neuchâtel
- Vincent Mignon, Avocat, Dr en droit, Neuchâtel
- Youssef Wahid, Chef du service des contributions du canton de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds

## Lieu

HEG - Haute école de gestion Arc  
Campus Arc 1  
Espace de l'Europe 21  
2000 Neuchâtel

Auditorium 2 (salle 030 - rez-de-chaussée)

## Accès

Les places de parc à proximité immédiate de Campus Arc 1 sont limitées (stationnement payant au P+R2). Nous vous conseillons de privilégier les transports publics.

Campus Arc 1 se situe à 500m à l'est de la gare de Neuchâtel  
Arrêt de bus: Gare / Blaise Cendrars

## Inscription

Délai: 15 janvier 2020

En ligne sur: <https://www.ig.he-arc.ch/LaRemuneration/>

## Finance d'inscription

CHF 200.- pour les abonnés au conseil juridique i-lex de la CNCI et pour les membres de HR Neuchâtel

CHF 250.- pour les membres de la CNCI et de la FER Neuchâtel

CHF 300.- pour les non-membres

L'inscription sera confirmée par courriel. En cas de désistement après le délai d'inscription, la finance d'inscription sera considérée comme due et non-remboursable.

## Responsable de la manifestation

Ludmila Schindelholz

Prof. chargée d'enseignement

[ludmila.schindelholz@he-arc.ch](mailto:ludmila.schindelholz@he-arc.ch) • +41 32 930 23 38

HEG - Haute école de gestion Arc

Espace de l'Europe 21 – 2000 Neuchâtel

[www.heg-arc.ch](http://www.heg-arc.ch)